



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



Kanton Bern
Canton de Berne

Amtsblatt
Feuille officielle

Rubrique: Poursuites pour dettes

Sous-rubrique: Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

Date de publication: SHAB, KABBE 28.02.2024

Visible par le public jusqu'au: 28.07.2024

Numéro de publication: SB01-0000003496

Entité de publication

Office des poursuites du Jura bernois - Département poursuites, Rue Centrale 33, 2740 Moutier

Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Foncière Immobilière Nord Bernoise SA

Débiteur(s):

Foncière Immobilière Nord Bernoise SA
CHE-175.482.480
c/o: Berney Associés Fribourg SA
Boulevard de Pérolles 37
1700 Fribourg

Objet(s) à vendre aux enchères:

Ban de Villeret - Feuillet no 110

Bâtiment(s), 247 m²; Habitation/commerce, 227 m², Rue Principale 14, 2613 Villeret;
Garage, 20 m², Rue Principale 14a, 2613 Villeret, Jardin, 177 m²; Surface totale 424 m².

Valeur officielle : CHF 286'300.00

Valeur vénale : CHF 560'000.00 (estimation de l'expert du 19 décembre 2023)

Vente aux enchères

Le 11.06.2024 à 14:00 heure, Salle de conférence de l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33, 270 Moutier.

Indications concernant le dépôt:

L'état des charges, les conditions de vente, le rapport d'expertise seront déposés à l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Département poursuites, Rue Centrale 33, 2740 Moutier.

Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente.

De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

Remarques juridiques complémentaires:

La réalisation est requise ensuite de poursuite du créancier gagiste en 1er rang.

L'immeuble sera vendu après trois criées, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer immédiatement un acompte de CHF 125'000.00.

Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse, soit par versement à l'avance à l'Office soussigné au plus tard deux jours ouvrables avant les enchères. Toutefois le versement en espèces sera accepté au maximum jusqu'à CHF 100'000.00. Pour le surplus un chèque bancaire est exigé. Les chèques personnels ne sont pas acceptés. En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente. La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'immeuble ou pourra être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles.

Le responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au sujet des conditions de vente au numéro suivant : 031/635 39 75 (M. Ramseyer). Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Délai de production: 20.03.2024

(Valeur dates des enchères)

Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges: à partir du 15.04.2024

jusqu'au 25.04.2024. L'état des charges, les conditions de vente, le rapport d'expertise pourront être consultés du 15.04.2024 au 25.04.2024.

Point de contact:

Office des poursuites du Jura bernois - Département poursuites

Rue Centrale 33

2740 Moutier